



LIEU

Les séances de formation hors circulation (plateau) se déroulent sur la piste située :

Parc des Expositions de Villepinte, Parking visiteurs P2, 93420 Villepinte



TEMPS DE TRAJET

La piste se situe à environ :
25 minutes depuis l'établissement Conduite & Prévention

Le trajet est effectué :

- soit avec le moniteur
- soit en autonomie selon l'organisation

HORAIRES ET DISPONIBILITÉ

Les séances sur piste sont organisées :

- selon le planning de formation
- en fonction des disponibilités de la piste

Créneaux possibles :

- du lundi au samedi

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PISTE

- Accès réservé aux élèves inscrits en formation moto
- Respect des consignes de sécurité obligatoire
- Équipements obligatoires :
 - casque homologué
 - gants certifiés
 - tenue adaptée (blouson, pantalon, chaussures montantes)

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Les formations sont encadrées par un enseignant diplômé de la conduite deux-roues.

L'enseignant assure :

- l'accueil des élèves sur site
- l'accompagnement pédagogique
- le suivi de la progression



L'enseignant accueille les élèves directement sur la piste ou organise le point de rendez-vous.

L'épreuve hors circulation est composée d'un enchaînement de différentes parties comprenant :

Parcours lent, freinage, passager et évitement.

